

LE PŪFENUA, OU ENTERREMENT DU PLACENTA

The pūfenua, or placenta burial



DANS LE LIT D'UN
RUISSEAU, PIERRE DIT
« D'ACCOUCHEMENT »
UTILISÉE DANS LA
SOCIÉTÉ POLYNÉSIIENNE
PRÉ-EUROPEENNE. (SITE
DU PARI, PRESQU'ÎLE DE
TAHITI) / A STONE SAID TO
BE USED FOR "BIRTHING"
BY THE PRE-EUROPEAN
POLYNESIAN SOCIETY. IN
A STREAM BED. (PARI SITE,
TAHITI-ITI)



PHOTOS: P.BACCHET

MALGRÉ L'OCCIDENTALISATION CROISSANTE DES MODES DE VIES DANS NOS ÎLES ET CERTAINS CHOIX RÉCENTS EN MATIÈRE DE POLITIQUES DE SANTÉ, ON CONSTATE LA PERSISTANCE D'UNE PRATIQUE ANCESTRALE LIÉE À LA PÉRIODE POST-NAISSANCE. IL S'AGIT DE L'ENTERREMENT DU PLACENTA DU NOUVEAU-NÉ SUR UN TERRAIN FAMILIAL. ÉCLAIRAGE SUR CET ACTE SYMBOLIQUEMENT ET SOCIALEMENT TRÈS FORT.

Aujourd'hui, la pratique de l'enterrement du placenta après une naissance n'a sans doute plus tout à fait les mêmes significations qu'avait autrefois ce geste coutumier. En cause, une période d'acculturation de plus de deux cents ans, notamment du fait de l'adoption de religions chrétiennes par la plupart des Polynésiens. L'évolution des mœurs perpétue néanmoins cette tradition, mais d'une manière plus libre et moins ritualisée. Des études effectuées par l'anthropologue Bruno Saura¹ montrent que « les Tahitiens d'aujourd'hui, dans leur grande majorité, continuent d'enterrer le placenta dans la cour de leur maison ou dans leur jardin, plaçant un arbuste sur ou à proximité immédiate de celui-ci ». Pour ce chercheur, ce geste révèle « un lien structurel entre la naissance, le placenta, et la terre » qui n'a pas été altéré par des décennies de modernisation et dont on verra plus loin qu'il peut prendre des formes nouvelles d'expression. Ce lien est affirmé d'ailleurs par l'étymologie du terme qui désigne le placenta en tahitien : *pūfenua*, qui signifie « centre/noyau (de) terre », « Comme si ce "noyau de terre", cœur nourricier de l'enfant était, par définition, une parcelle de terre, appelée à intégrer ou à "réintégrer" la terre », précise ce maître de conférences de civilisation polynésienne à l'Université de la Polynésie française. Cette parenté étroite est aussi relevée par un autre scientifique, l'ethnologue Paul Ottino², qui soutenait déjà

dans les années 1970 que dans les îles polynésiennes, « les terres (sont) comme la descendance, l'un des éléments de la parenté. En fait, la parenté considérée en soi sans référence à des terres et à des propriétés précises n'a guère de sens ». Saura remarque par ailleurs qu'une unité familiale élargie³ se dit, à Tahiti, *'ōpū* (ventre), terme systématiquement employé aujourd'hui pour exprimer l'idée de « branche familiale » ou de « souche » dans les partages de terres. L'enfant sorti du ventre (*'ōpū*) de sa mère appartient donc aussitôt à un autre ventre (*'ōpū fēti'i*: groupe de parenté). Dans un tel contexte linguistique et culturel, l'enterrement de ce « noyau de terre » (*pūfenua*) qu'est le placenta révèle l'importance signifiante qu'on lui accorde encore, même si de nos jours la quasi totalité des accouchements ont lieu en établissement hospitalier. Le non-accomplissement de ce geste pourrait même, pour certains, ne pas être sans conséquences pour l'enfant. Saura, suite à son enquête statistique remarque qu'à Tahiti, « en milieu urbain et polynésien, une femme sur deux emporte le placenta de son enfant. Ce chiffre serait plus élevé si des problèmes de transport n'affectaient pas les mères originaires d'îles éloignées (...) ». En milieu plus rural, dans la presqu'île de Tahiti et à Moorea où les femmes qui accouchent résident pour la plupart à proximité de la maternité, la proportion de placenta emporté dépasse 90 % ».



DESPITE THE CONTINUING WESTERNIZATION OF LIFESTYLES IN OUR ISLANDS AND CERTAIN RECENT INFLUENCES IN TERMS OF HEALTH POLICIES, ANCESTRAL PRACTICES LINKED TO THE POST-NATAL PERIOD STILL PERSIST TODAY. THEY CENTER AROUND THE BURIAL OF THE NEWBORN BABY'S PLACENTA ON FAMILY LAND. THIS EXTREMELY POWERFUL SOCIAL AND SYMBOLIC GESTURE IS INVESTIGATED.

Today, the practice of burying a child's placenta after it has been born probably no longer bears the same symbolic meaning that this customary act had in the past ; due to more than two hundred years of acculturation, and most notably influenced by the adoption of Christian beliefs by most Polynesians. Despite changing values, this tradition continues, but in a less ritualized and more liberal form. Studies by the anthropologist Bruno Saura¹ show that *"a great majority of Tahitians today continue to bury the placenta in the garden or yard of their home, planting a tree on or near it"*. For this researcher the act demonstrates *"a structural link between, birth, the placenta and the land"* which has remained unbroken over decades of modernization and looks likely to continue to evolve into new forms of expression.

The link is explicitly found in the etymology of the word designating the placenta in the Tahitian language, *pūfenua*, which literally means "earth core/hub". *"As if this "earth core", the core that nourished the unborn child, by definition, a piece of earth, needs to be placed or "replaced" in the ground"*, says this university lecturer, who teaches Polynesian civilization at the University of French Polynesia. This important connection also interested another scientist, the ethnologist Paul Ottino²,

who back in the 1970s maintained that in the Polynesian islands *"the land is like a pedigree, an element of parentage. If the lineage is considered without reference to specific land and property it makes little sense"*. Saura remarks that among other things the broader family unit³ called 'ōpū (stomach) in Tahiti, is today a term systematically used to refer to a "branch of the family" or "lineage" when dividing land. The child come forth from the mother's stomach (ōpū) also belongs to this other "stomach" (ōpū fētī'i : parental group). In this specific linguistic and cultural context, burying the "earth core" (pūfenua), represented by the placenta, is a demonstration of the continuing importance held by this concept, even when the vast majority of births occur in a hospital environment today. Some even believe that the failure to complete this ritual act could have consequences for the child. Saura, after carrying out a statistical enquiry, notes that in Tahiti, *"an urban and Polynesian environment, one woman in two recovers her child's placenta. The number would be higher if transport issues didn't complicate the process for mothers from outer islands (...). In more rural areas, on Tahiti iti and Moorea, where the birthing mothers mostly live close to the maternity ward, the proportion of placentas recovered exceeds 90 %"*.



LE PLACENTA ÉTAIT SOUVENT ENTERRÉ SOUS UN BANIAN, ARBRE QUI AVAIT UNE GRANDE IMPORTANCE CULTURELLE DANS LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE. / THE PLACENTA WAS OFTEN BURIED UNDER A BANYAN, A TREE THAT HAD GREAT CULTURAL SIGNIFICANCE TO THE TRADITIONAL SOCIETY.



L'ENTERREMENT DU PLACENTA EST UNE PRATIQUE ENCORE COURANTE DANS DE NOMBREUSES FAMILLES POLYNÉSIENNES.
 BURYING THE PLACENTA IS A PRACTICE THAT IS STILL COMMON WITHIN MANY POLYNESIAN FAMILIES.

© P.BACCHET

UNE COUTUME ANCESTRALE

Les conditions et le choix du lieu d'enterrement de ce placenta dépendent aujourd'hui de plusieurs facteurs que l'on ne détaillera pas ici, mais dont il est important de noter qu'ils renvoient à des comportements culturels très anciens. Dans les temps pré-européens, ce lieu, comme celui du dépôt du cordon ombilical desséché, était le *marae* familial, en tout cas en ce qui concernait les familles de chefs dans l'aire culturelle de l'ensemble tahitien (Tahiti et Moorea, îles-Sous-le-Vent et Australes). Cette pratique marquait la continuité essentielle existant entre l'homme, la terre, les plantes et les îles, dans l'ensemble polynésien pré-européen. Au XIX^e siècle, des liens furent même établis entre la mise en terre du placenta, le traitement du cordon ombilical de l'enfant, et cet autre rite de fondation qu'était la pose de la première pierre d'une église ou d'un temple. *A contrario*, elle peut aussi avoir un lien avec l'enterrement d'une personne. Dans l'ensemble tahitien, les morts ont été longtemps, comme les placentas, enterrés à quelques mètres, parfois moins, des maisons. Ce qui était aussi une manière de valider des droits de propriété. Cette pratique est attestée aussi dans d'autres régions du Triangle polynésien, aux Marquises ou en Nouvelle-Zélande, par exemple, où elle pouvait prendre d'autres formes⁴.

AN ANCESTRAL CUSTOM

The conditions and choice of burial site depend on various factors these days, that are not detailed here, but it is important to note that they stem from very ancient cultural habits. In the pre-European era, the placenta would be buried on the family *marae*, and the dried umbilicus would also have been kept there also, at least in the case of ruling families in the Tahitian cultural zone (Tahiti and Moorea, Leeward Society and Austral Islands). It was a practice that marked the vital continuity between man, the earth, plants and islands, throughout pre-European Polynesia. In the 19th century, connections were even made between the burial of the placenta, the treatment of the child's umbilical cord, and another rite, that of placing the first stone of a church or temple. Counter-intuitively, it was also connected to the burial of the dead. In Tahiti as a whole, the dead, like the placenta, are often buried near the house, a few meters away or less. They represent a means of establishing property rights. It is a practice that can also be seen in other parts of the Polynesian Triangle, in the Marquesas and New Zealand, for example, where it can take slightly different forms⁴. Bruno Saura notes that previously there were different ways of treating a placenta, depending on the child's sex, according to the masculine and feminine activities of the adults.



DANS LES TEMPS PRÉ-EUROPEÛENS ET NOTAMMENT AUX AUSTRALS, LES FAMILLES DES CHEFS ENTERRAIENT LE PLACENTA SUR LE MARAE FAMILIAL SANS DOUTE SIMILAIRE À CE MARAE DE RURUTU.
IN PRE-EUROPEAN TIMES, NOTABLY IN THE AUSTRALS, THE FAMILIES OF CHIEFS BURIED THE PLACENTA ON THE FAMILY MARAE, SIMILAR TO THIS MARAE IN RURUTU.

© BENTHOUCARD.COM

Bruno Saura note qu'il existait autrefois une différence de traitement du placenta selon le sexe de l'enfant, en fonction des activités masculines et féminines des adultes. Ceci, en relation avec des tâches (agriculture, pêche...) qui étaient sexuées et qui pouvaient être différentes selon les régions du Pacifique où cette pratique a été identifiée. Formé de matière nourricière et de sang, le *pūfenua* était traditionnellement rattaché à l'univers féminin, potentiellement porteur, aussi, de souillure et de corruption. Un paradoxe, alors qu'il est étroitement attaché à la symbolique de la vie, de la croissance et de la fructification. Mais il fait l'objet de traitements très similaires à ceux appliqués aux cadavres... remarque encore cet anthropologue.

UNE RÉAPPROPRIATION CONTEMPORAINE

Cette dernière association n'est cependant plus intériorisée de nos jours, les Tahitiens d'aujourd'hui gardant plutôt à l'esprit la dimension positive, nourricière et identitaire du placenta. Une réaction identitaire s'est en effet manifestée, à partir des années 1970, face aux outrages qu'a fait subir à la Terre-mère, à Tahiti particulièrement, une croissance urbaine accélérée. Ces outrages ont été ressentis de manière plus intense encore lors des essais nucléaires, atmosphériques puis souterrains (193 en tout), réalisés par la France à Moruroa et Fangataufa (Tuamotu) de 1966 à

1996. On peut penser que la perpétuation de cette coutume s'inscrit ainsi dans une perspective d'autochtonie élargie qui permet un ancrage identitaire pour une partie de la population perturbée par la mondialisation dans laquelle est engagée la société polynésienne métissée d'aujourd'hui. L'Église évangélique de Polynésie Française (aujourd'hui Église protestante *mā'ohi*), qui a régulièrement dénoncé ces essais durant les années 1980, s'est particulièrement intéressée au concept de « Te fenua » (la terre), et certains des textes théologico-philosophiques et politiques de l'un de ses principaux intellectuels de l'époque, Duro Raapoto, traitent du placenta dans une mise en perspective avec la notion biblique du premier Homme, Adam. Celui-ci, en effet, a été façonné par Dieu à partir de glaise. Ce qui confirmerait la notion polynésienne d'identité entre l'homme *mā'ohi* et sa terre. « *Les Polynésiens, dans leurs mythes fondateurs, commente encore Bruno Saura, évoquent parfois la terre comme un ventre, comme une femme, comme une mère, indépendamment du renforcement et de la modification de ces images du fait d'emprunts ultérieurs aux textes bibliques* ». Les écrits de Duro Raapoto seraient ainsi porteurs d'une théorie spirituelle et ethnique syncrétique de deuxième naissance dans laquelle le placenta tient un rôle-clé, son enterrement devenant un acte religieux, nécessaire non seulement à l'enfant mais aussi à la terre. ■

Claude Jacques-Bourgeat

¹Enterrement le placenta ; l'évolution d'un rite de naissance en Polynésie française (1997, 2005)

²Ottino, Paul. Rangiroa. Parenté étendue, résidence et terres dans un atoll polynésien. Paris: Cujas, 1972

³Formée de trois générations d'individus partageant souvent la même enceinte résidentielle

⁴Pascale Bonnemère, ethnologue CNRS, Le traitement du placenta en Océanie, des sens différents pour une même pratique. Centre de recherche et de documentation sur l'Océanie, Marseille



© P.BACCHET

« UN ENFANT, UN ARBRE, UN CORAIL »

Il est vrai que de nos jours, urbanisation grandissante oblige, la perpétuation de la tradition du *pūfenua* peut trouver des obstacles du fait de plusieurs contraintes, notamment foncières. Il est parfois difficile pour les parents de trouver un plant d'arbre fruitier et un endroit pour enterrer le placenta de leur enfant nouveau-né. Une association animée par de jeunes Polynésiens est née récemment ; qui elle a pour projet de pallier à ces difficultés. Elle se nomme en tahitien « Un arbre, un enfant, un corail (EAC) », *E Tama, E Tumu, E Toa*. Cette association se propose de contribuer à faciliter le maintien de cette coutume ancestrale en agissant à plusieurs niveaux. Tout d'abord en mettant en place une pépinière d'arbres qui seront offerts au choix des parents qui souhaitent en planter un sur un terrain familial et sous lequel sera enterré le *pūfenua*. Un catalogue pour le choix de l'arbre doit être édité ; il sera proposé au sein du centre hospitalier où accouchent les mamans. Pour ceux qui n'ont pas de lieu familial à disposition, l'association travaille également à établir des partenariats avec des communes pour l'identification de terrains où ces arbres seront plantés. Dans une tradition similaire, en lien avec la mer, le rituel consistait autrefois à jeter le cordon ombilical desséché au-delà du récif. Pour ceux qui le souhaiteront, EAC propose aussi d'associer une bouture de corail à ce geste symbolique. Des contacts ont été établis avec des associations qui procèdent à cette pratique. Les boutures et les arbres plantés seront géo-localisés et pourront être retrouvés en tout temps par l'enfant concerné. Dans les deux cas, ce sera une manière d'associer la réappropriation d'une tradition culturelle à un geste de protection de l'environnement. ■

“ONE CHILD, ONE TREE, ONE CORAL”

It is true that today, due to increasing urbanization, the continuing tradition of the *pūfenua* can face a variety of constraints, mainly property related. Sometimes the parents don't have access to a fruit tree seedling or a place to bury their newborn infant's placenta. A recently formed association, run by a group of young Polynesians, aims to overcome these problems. It takes the name *E Tama, E Tumu, E Toa* (EAC) translated from the Tahitian it means “One tree, one child, one coral”. The association offers to help keep this ancient custom alive in various ways. Firstly creating a nursery from which parents can choose a sapling, if they have family land where they can bury the *pūfenua*, and plant the tree. A catalogue of available trees will be coming out soon ; it will be available in maternity wards where the mothers give birth. For those without access to a family-owned burial site, the association is working to establish partnerships with the different communes to identify land where trees could be planted. In a similar and complementary tradition, linked to the ocean, the dried stub of umbilical cord was thrown out beyond the reef. For those who wish, EAC can also plant a coral cutting linked to this symbolic gesture. Contacts have already been established with associations that are propagating corals. The GPS coordinates of the coral cuttings and trees that are planted will be recorded so that they can then be re-located later by the child, to which they belong. In both cases, it is a means of linking the re-appropriation of this cultural tradition with a gesture that protects the environment. ■